

L'Office Municipal

Des Sports de Ste-Suzanne

BESENTE

LE RAID ALBIUS
2011



<u>PARTICIPATION</u>: 15 € par personne

Date: Dimanche 27 Novembre 2011

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINTE SUZANNE 08 rue Antoine abeilard - 97441 SAINTE SUZANNE

Tél: 02 62 52 12 28 / Fax: 02 62 52 37 08

REGLEMENT

Article 01: Le RAID'ALBIUS est une course qui s'effectue par équipe de deux, l'un à vélo et l'autre à pied. Les "Dalons" peuvent changer à n'importe et quel moment et autant de fois qu'ils le désirent leur rôle de coureur à pied ou de cycliste.

Cependant, au moment de l'échange, ils doivent impérativement sous peine de sanction :

- se donner le vélo en main propre
- le coureur à pied doit mettre son casque avec la jugulaire attachée après l'échange quand il est sur son vélo

Article 02: L'épreuve est ouverte aux licencié(e) s de la ligue triathlon et athlétisme et non licencié(e) s de toute discipline âgés de plus de 16 ans, tout équipes constitués d'un licencié et un non licencié sera classé en licencié de même pour les catégories sera classé en catégorie la plus forte. La participation est de 15 Euros par personne.

Article 03: Le circuit est de 18 km et empruntera aussi bien du bitume que des chemins galisés. Le départ sera donné le Dimanche 27 Novembre 2011 à 08 heures sur le Stade Lucet Langenier de Sainte-Suzanne (Le Bocage).

Article 04: Conditions d'équipement

- Vélo tout terrain (V.T.T.)
- Vêtus décemment (short, chaussures de sport)
- Port du casque avec jugulaire attachée pour le cycliste
- Dossard positionné sur le ventre

Article 05 : Les dalons pour être classé doivent franchir impérativement la ligne d'arrivée ensemble.

Article 06: Ravitaillement

05 postes de ravitaillement liquide solide

Article 07: Responsabilités

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, accident provoqué par le non respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte, de vol d'objets.

Article 08: Pièces Administratives

- Un certificat médical datant de moins d'un an pour les non licenciés
- Article 09: Un tee-shirt sera remis à l'inscription en même temps que les dossards.
- Article 10: Le fait se s'inscrire et de participer à cette épreuve suppose l'acceptation totale du présent règlement par l'ensemble des participants.

Article 11 : Les dalons seront classés selon les catégories suivantes : Licenciés et non licenciés :

- Seniors Femmes licenciées / Seniors Femmes non licenciées
- Espoirs Femmes licenciées / Espoirs Femmes non licenciées
- Juniors Femmes licenciées / Juniors Femmes non licenciées
- Vétérans Femmes licenciées (1 / 2 / 3) / Vétérans Femmes non licenciées (1 / 2 / 3)
- Mixte licenciées / Mixte non licenciées
- Seniors Hommes licenciés / Seniors Hommes non licenciés
- Espoirs Hommes licenciés / Espoirs Hommes non licenciés
- Juniors Hommes licenciés / Juniors Hommes non licenciés
- Vétérans Hommes licenciées (1 / 2 / 3) / Vétérans Hommes non licenciées (1 / 2 / 3)

LE PARCOURS

Départ : à 08 heures au Stade du Bocage

⇒ Stade du Bocage - Mairie - Montée Bel Air - Collège - le Phare

Distance: 3 km

⇒ Mairie - Eglise Sainte Vivienne

Distance: 5 km

⇒ Sainte Vivienne - Cascade Délices - Sentier Salusse

Distance: 1 km

⇒ Sentier Salusse - Commune Ango

Distance: 5 km

⇒ Mathurines - Renaissance - Radier - Cascade Niagara

Distance: 4 km

Arrivée: Cascade Niagara

(Distance Totale: 18 km)

Les voies empruntées :

Rue du stade,
Avenue Pierre Mendès France,
Chemin Belle Eau,
Rue du Vingt Décembre,
Rue de la Cayenne,
Avenue Pierre Mendès France,
Avenue Mahatma Gandhi,
Avenue Raymond Vergès,
Rue Sainte-Vivienne,

Sentier des Délices, Chemin Commune Ango, Chemin Victor Bélier, Chemin Maya, Chemin Belle-Vue, Chemin Mathurines, Chemin Renaissance, Chemin Marencourt, Chemin Cascade Niagara.

- Date prévue : Dimanche 27 Novembre 2011 à 08 heures
- Participants attendus : 80 équipes de 2
- Participation: 15 euros par personne
- L'encadrement : 60 personnes bénévoles

• Les ravitaillements :

- → 05 postes de ravitaillements seront mis en place le long du parcours. A chaque point seront distribués :
- ⇒ des raisins secs
- ⇒ une boisson
- ⇒ une éponge pour se rafraîchir
- ⇒ des quartiers d'oranges

• Les récompenses :

- ⇒ 06 coupes pour les 3 premières paires de "dalons"
- ⇒ 02 coupes pour la première équipe mixte
- ⇒ 06 coupes pour les 3 premières équipes féminines
- ⇒ 06 coupes pour la première équipe vétéran
- ⇒ 01 tee-shirt pour tous les participants

RAID'ALBIUS 2011: BULLETIN D'INSCRIPTION

N° DOSSARD

DEUXIEME DALON

	PREMIER DALON		
NOMS			
PRENOM			
TI-NON GATE			- 1
ADRESSE			
CATEGORIES (SH - SF - V - M)		-	
N° LICENCE / NON DU CLUB		•	
NON LICENCIE		:	

médicale à la pratique enchaînée de la course à pied et Je déclare ne faire l'objet d'aucune contre indication du V.T.T.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de Je n'engage à ne rechercher en aucun cas dans le Le présent engagement obligera mes héritiers et présent et à venir la responsabilité des organisateurs en cas d'accident et/ou de maladie relative à cette épreuve. ayants-droits.

l'épreuve et m'y soumettre.

Signature: * Date:

* Précédé de la mention "lu et approuvé"

médicale à la pratique enchaînée de la course à pied et Je déclare ne faire l'objet d'aucune contre indication

Je n'engage à ne rechercher en aucun cas dans le présent et à venir la responsabilité des organisateurs en Le présent engagement obligera mes héritiers et cas d'accident et/ou de maladie relative à cette épreuve. ayants-droits.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'y soumettre.

Date:

Signature: *

* Précédé de la mention "lu et approuvé"